



# **COMPTE RENDU**

## **CONSEIL DE QUARTIER - Secteur 3**

**Mardi 30 novembre 2021**

**Présents :**

**Elus :** M. José MORALES, Mme Muriel RICARD, Mme Michelle BLANCHARD, Mme Joëlle BATTISTINI, M. Pascal MEZOUAR, M. Serge COUCOULIS, M. Ambrosio DOLFI, Mme Virginie BOURGUE.

**Agents :** Mme Valérie BAREK Directrice du Pôle Aménagement du Territoire, des Infrastructures et du Développement Durable, Mme Carine PONTET Chef de Poste de la Police Municipale, Mme Martine BAGNIS Référente Administrative de la Démocratie Participative.

**Intervenants :** Monsieur Nicolas CUENCA Directeur Technique de la SPL L'Eau des Collines, Monsieur Gilles CONTINI Directeur du Pôle Proximité et Services à l'Usager.

**Muriel RICARD** souhaite la bienvenue aux personnes de l'assistance, présente les élus qui travaillent sur la citoyenneté et les intervenants de ce Conseil de Quartier.

Ces rencontres, où techniciens et élus échangent avec la population, permettent aux administrés de devenir acteurs de leurs quartiers pour améliorer le cadre de vie et fluidifier la communication avec la mairie sur les besoins. Madame RICARD souligne que les Conseils de Quartier ne sont obligatoires que dans les grandes villes. A La Bouilladisse c'est une volonté des élus pour créer des temps d'échanges avec la population.

Un nouveau système de compte-rendu participatif est défini. Les questions et leurs réponses apparaissent sur grand écran au fur et à mesure des échanges afin que les personnes présentes puissent interagir y compris sur le compte-rendu en séance.

Cette rencontre se déroulera en deux temps :

- La mise en route de la station phyto épuration jusqu'à la fin du projet en vue du raccordement final avec les techniciens de la Métropole et de la SPL l'Eau des Collines,
- Les demandes des habitants du quartier du Pigeonnier.

**Monsieur CUENCA** explique que la mise en route de la station et les derniers réglages sont en cours. La station va pouvoir démarrer au début de l'année. Les roseaux seront plantés au dernier moment quand il y aura assez d'effluents car ils ont besoin d'être alimentés et les planter avant n'aurait aucun intérêt.

Chaque foyer recevra un courrier. Cela marque la fin de 10 ans de combat pour avoir une station d'épuration au Pigeonnier et c'est une très bonne nouvelle. La mairie est en train de refaire la voirie avec une priorité autour de l'école, puis, le chemin du Cercle, le chemin des Cadets. Ensuite viendront le chemin des Encrimaux et le chemin de Valla de Rigon.



Le débat est lancé. Les participants posent des questions libres.

**Question** : Nous recevrons une lettre en début d'année, mais combien de temps aurons-nous pour nous raccorder afin que nous puissions prévoir les travaux ?

**Réponse** : Immédiatement après. Nous vous précisons la date dans le courrier.

**Question** : Peut-on effectuer les travaux en amont ?

**Réponse** : Oui.

**Question** : La mise en service se fera pour tout le monde en même temps, ou ce sera échelonné ?

**Réponse** : Tout le monde en même temps.

**Question** : Quand devons-nous payer la taxe de raccordement ?

**Réponse** : Dès le raccordement à raison de deux factures par an. Nous ferons des enquêtes pour savoir qui est raccordé.

**Question** : Devons-nous détruire les fosses septiques ?

**Réponse** : Oui. Vous avez également la possibilité de les combler, mais il faut les nettoyer pour éviter les nuisances et les problèmes sanitaires.

**Question** : Peut-on les garder pour stocker de l'eau ?

**Réponse** : C'est possible mais il faut bien les faire nettoyer. La récupération des eaux de pluie peut servir pour arroser les arbres, la pelouse mais pas le potager.

**Question** : Au cœur du hameau plusieurs habitations envoyaient leurs effluents de fosse par des drains chez des particuliers. Qui va vidanger ?

**Réponse** : Cela incombe le propriétaire de l'installation.

**Question** : Il faudrait avertir les riverains du lancement de l'installation car la partie drain sera bientôt bouchée.

**Réponse** : La mairie sera facilitateur s'il le faut, afin que tout le monde soit informé avant l'arrêt des drains.

**Question** : C'est un écosystème fragile. Il faudrait que ce soit précisé dans le courrier ainsi que son utilisation. L'eau des collines a-t-elle prévu cette information ?

**Réponse** : La plus grosse problématique reste les lingettes qui ne sont pas biodégradables dans les réseaux d'assainissement et posent de gros dommages. L'eau des Collines doit faire une communication sur ce qui peut aller dans le réseau (d'une manière générale, cela reste un réseau sensible qui n'accepte pas tout, comme les fosses septiques actuelles !)

### **Etat des routes suites aux travaux**

**Question** : Est-ce que d'autres routes vont-elles être refaites ?

**Réponse** : Au niveau de la voirie, pour l'Eau des Collines, les travaux sont terminés. Le marché initial ne prévoyait pas une réfection totale de la voirie, ni sa refonte. Du fait des travaux, les routes ont été faites dans toute leur largeur.

**Commentaire** : Certaines routes sont plus dégradées maintenant qu'elles ne l'étaient avant les travaux.

**Réponse** : Je ne partage pas ce point de vue car tous les trous ont été bouchés il semble qu'il y ait cependant une insatisfaction.



**Remarque :** Le goudron a été posé sur la terre. Des trous commencent déjà à se créer car il y a une différence de niveau entre la tranchée et l'ancienne route.

**Réponse :** Il n'était pas prévu une refonte de la chaussée. Les trous importants ont été comblés. Le terme exact du contrat était de rendre les routes à l'identique en reprenant la voirie où les travaux avaient eu lieu. C'est le cas.

**Question :** Au CIQ nous avons le sentiment qu'il n'y a pas eu de suivi sur le chantier, car le travail a été vite fait et sans cohérence. Nous n'avons pas reçu de compte-rendu des réunions de chantier. Il était prévu un goudronnage à trois couches et il n'en a été fait que deux à un mètre des murs sur les chemins des Encrimauds, Valla de Rigon...

**Réponse :** L'entreprise a respecté l'accord initial. Les trous ont été bouchés mais les voies se redécapent facilement avec le passage des véhicules, la pluie.

L'entreprise nous a assuré avoir fait trois couches. Nous sommes en train de voir ce point avec elle d'autant que pour l'instant nous n'avons pas réceptionné les travaux donc il y a encore des possibilités d'actions. En l'état actuel, le chantier n'est pas réceptionné car il reste une partie des travaux qui n'est pas terminée. Il y a donc une légère marge de manœuvre. Nous allons voir avec l'entreprise la qualité de la réalisation car l'affaissement ne devrait pas apparaître et vérifier s'il n'y a eu que deux couches de gravier car l'entreprise en a confirmé trois.

**Question :** Le point de vue du CIQ est que le choix des travaux n'était pas adapté car les voies étaient en trop mauvais état. Les voiries devraient être refaites. C'est une exigence normale.

**Réponse :** Le choix qui a été fait fut effectivement de privilégier une quantité de voirie importante avec la somme allouée qui ne permettait pas de refaire des corps de chaussée, que nous soyons bien d'accord sur ce point. Il y avait une problématique avec le gravier qui doit se tasser en passant dessus. Or cela est compliqué pour les deux roues. Il faut attendre aujourd'hui l'évacuation des gravillons qui seront ensuite balayés.

**Monsieur le Maire :** Il ne faut pas oublier que ce projet qui a maintenant 10 ans est sur le point d'aboutir puisque la mise en service de la station phyto-épuration sera effective début janvier. Nous sommes satisfaits que le problème de l'assainissement ait été réglé au Pigeonnier. Certaines routes ont été refaites à neuf, les autres ne sont pas plus dégradées.

La voirie fait partie des compétences de la commune.

Cette année nous allons investir plus de 600 000,00 € dans la voirie de La Bouilladisse et la Métropole a investi dans les abris bus...

La commune refait actuellement la voirie sur le circuit du transport scolaire, la circulation autour de l'école et le parking. Un chantier qui s'élève à 150 000 €. Nous ne pouvons pas reprendre toutes les routes mais nous consacrerons chaque année de la réfection de voie en fonction des priorités et de l'usage collectif.

Le premier point est terminé sur le sujet spécifique de la mise en route de la station phytoépuration. Merci à Mr CUENCA pour sa participation.

Mr CONTINI est aussi en charge des déchets, du tri sélectif. Un échange a lieu spécifiquement sur ces questions.

**Question :** Pourrions-nous avoir des collecteurs dans le centre du hameau ? C'est compliqué pour les gens de faire le tri. Il faudrait régler le problème du vidage des collecteurs.

**Réponse :** Il y a des points noirs mais ce n'est pas permanent. Pour les PAV nous faisons appel à des prestataires. Nous envoyons des rappels à l'ordre régulièrement.

**Question :** Le container qui se trouve en bas du chemin des Mines et de Valla de Rigon est dans la terre et la boue.

**Réponse :** Nous allons nous rendre sur place pour voir ce qu'il y a lieu de faire.



**Question :** Il n'y a pas de poubelles du tri devant les écoles. Serait-il possible d'en installer pour encourager les élèves et le personnel de l'école à trier ?

**Réponse :** Nous allons y remédier je vois ça avec mes services.

**Question :** Comment faire pour que la commune trie plus (il y a beaucoup d'incivilité, décharges sauvages dans les collines, ...) et comment faire pour mieux traiter nos déchets ?

**Réponse :** Vous n'êtes pas si mal placé en termes de tri, il y a toujours des progrès à faire. Nous poursuivons des campagnes de sensibilisation.

### **Sécurité sur les routes**

**Question :** Les véhicules roulent trop vite. Peut-on mettre des ralentisseurs ?

**Réponse :** Nous refaisons les routes mais nous ne les agrandissons pas pour éviter la vitesse. La priorité est la sécurité sur la route départementale, et l'accès au Hameau dans la descente. Trois plateaux traversants sont à l'étude avec la Direction Départementale des Routes.

**Question :** La vitesse est excessive sur le CD 45, comment obliger les automobilistes à ralentir ?

**Réponse :** Nous attendons la livraison d'un radar mobile pour intervenir à différents points de la commune.

**Question :** Il n'y a pas de trottoir sur le chemin de Trets. C'est très dangereux pour aller à l'école et plus nécessaire que des dos d'ânes. Le quartier s'agrandit, l'école est là. Comment assurer la sécurité sans trottoir ? Est-il possible de tracer un passage piéton ?

**Réponse :** La cohabitation « véhicules-piétons » est très difficile au Pigeonnier. Nous en sommes conscients et nous avons refusé un permis pour une opération de 20 logements sociaux et 6 logements individuels. Le Préfet nous attaque au Tribunal Administratif et nous entrons en procédure car nous n'avons pas donné de Permis de Construire.

La mairie a fait installer un comptage, il y en avait un également cet été, et la comparaison entre les deux comptages va permettre ou non d'envisager des travaux avec le Département. Mais cela sera compliqué, car sur la Départementale le pluvial est à ciel ouvert.

**Question :** Pour aller à l'école, entre les chemins des Escassiers et des Marcellines il y a une place traversante. Pourrait-on avoir un passage protégé avant le miroir ?

**Réponse :** Il y a un problème de visibilité. Il faut un trottoir pour ramener sur le plat. Et il est difficile de faire un trottoir au centre du Pigeonnier. Nous avons commandé un panneau « zone partagée. » Cette zone appartient aux piétons, avec une zone à 20 km/h pour les véhicules et une priorité aux piétons.

**Question :** La construction d'un lycée est-elle toujours à l'ordre du jour ?

**Réponse :** Ce n'est plus prévu à ce jour dans la programmation de la Région.

**Question :** Qu'en est-il de la ZAC de La Chapelle ?

**Réponse :** Ce projet avait été gelé car le Val'Tram n'était plus d'actualité. Avec l'annonce de Martine VASSAL sur l'arrivée d'un transport en site propre pour 2025-2026 nous allons pouvoir imaginer à nouveau cet aménagement.

**Question :** Quand aurons-nous la fibre ?

**Réponse :** Il y a un retard dans le planning prévisionnel d'ORANGE. La fibre est attendue pour fin 2022, mi 2023.

**Question :** Les câbles seront-ils enterrés ?



**Réponse :** Ils seront aériens. ORANGE qui sous-traite attend d'avoir plus de demandes pour solliciter l'opérateur. Nous pouvons collecter les personnes intéressées.

**Question :** A quand un cheminement doux qui partira du Pigeonnier et ira jusqu'au centre jusqu'à La Chapelle et aux arrêts de bus scolaires ?

**Réponse :** La commission transition écologique a créé le projet La Bouil' à Pied pour réfléchir sur les déplacements et sortir de tout voiture.

Le souci est que sur cette portion y a de nombreuses propriétés privées.

**Question :** Qu'en est-il de la ZAP ?

L'enquête publique sur la ZAP (Zone agricole à Protéger) a rendu un avis favorable. Le Conseil Municipal validera le périmètre dans sa séance du 13 décembre prochain. Il appartiendra ensuite au préfet de l'approuver.

**Question :** Va-t-il y avoir un parcours santé ?

**Réponse :** La commune a prévu dans le PLUI un emplacement réservé pour la création d'un parcours santé.

**Question :** En sortant de l'école, les panneaux « céder le passage » et « sens interdit » ne se voient plus.

**Réponse :** Les panneaux sont à changer et le marquage au sol est programmé. La Police Municipale va également demander aux propriétaires d'élaguer.

## INFORMATIONS DIVERSES

- **La Boîte à Livres** : L'inauguration aura lieu le 18 décembre, jour de la fête du Hameau.
- **Les containers et le projet associatif** : Les raccordements en eau et assainissement ne sont pas possibles pour l'instant. Quant à l'électricité, il faut faire une demande de compteur de chantier s'il existe une convention avec l'EPF PACA. En ce qui concerne l'assainissement, les réseaux sont loin et cela semble très compliqué.
- **PLUi et PPRI** : L'enquête publique pour le PLUi se déroulera en 2022 et ce dernier sera applicable en 2024. Il permettra d'identifier les zones inondables, les zones de risque incendies... Pour l'instant la commune n'a pas de PPRI (plan de prévention des risques d'inondation), ni PPRIF (Plan de Prévention du Risque Incendie de Forêt) Nous vous présenterons l'impact du PLUi et du PPRI sur la commune au printemps.

**La séance est levée à 20h30**